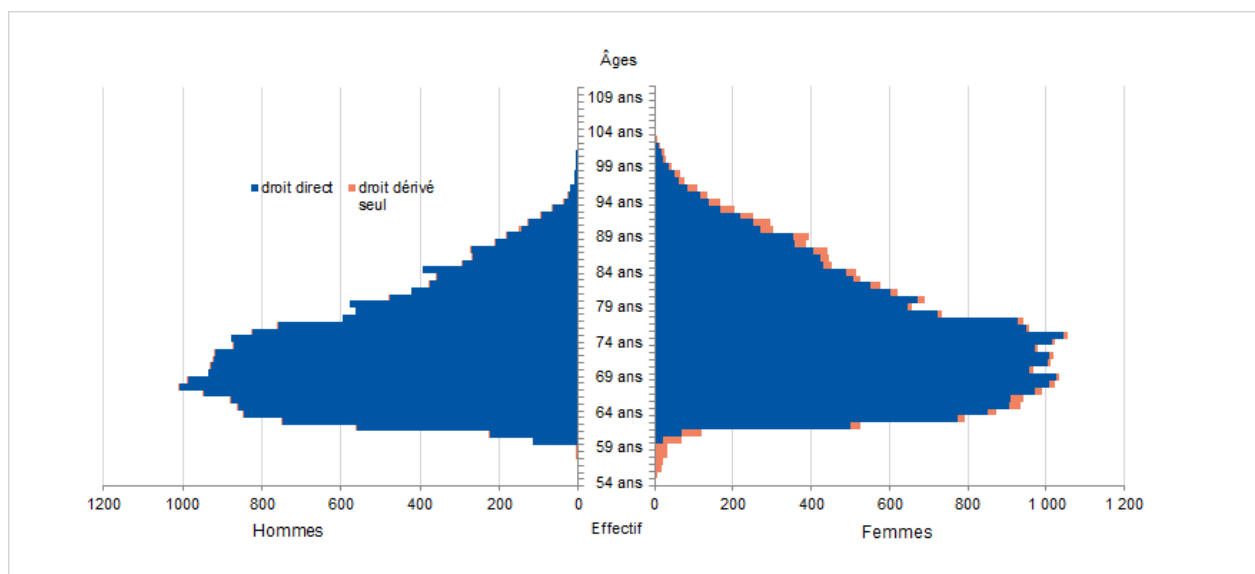


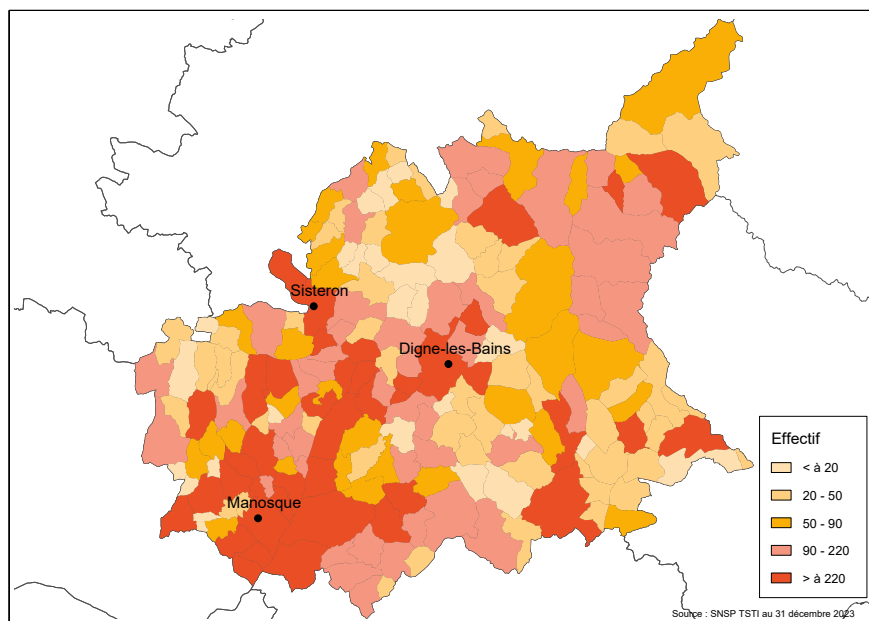
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 081	1 565	2 646
Droits directs (retraites personnelles)	974	1 051	2 025
Droits dérivés (retraites de réversion)	107	514	621
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	100	147	247
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	249	44	293
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,9 ans	63,5 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,4 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	19 805	23 516	43 321
Retraités percevant un droit direct seul	19 093	16 920	36 013
Retraités percevant un droit dérivé seul	73	1 001	1 074
Retraités percevant les deux à la fois	639	5 595	6 234
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,7%	5,1%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 785	999	4 784
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	906 €	693 €	790 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,7%	48,2%	35,8%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Manosque</b>			
Nombre total de retraités	2 288	3 154	5 442
Retraités percevant un droit direct seul	2 214	2 192	4 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	149	153
Retraités percevant les deux à la fois	70	813	883
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,3%	6,9%	6,7%
<b>Digne-les-Bains</b>			
Nombre total de retraités	1 789	2 461	4 250
Retraités percevant un droit direct seul	1 728	1 763	3 491
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	88	91
Retraités percevant les deux à la fois	58	610	668
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,7%	6,1%	7,2%
<b>Sisteron</b>			
Nombre total de retraités	898	1 136	2 034
Retraités percevant un droit direct seul	860	769	1 629
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	64	65
Retraités percevant les deux à la fois	37	303	340
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	7,7%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)